

Bonjour,

en réponse à votre courrier du 27 janvier 2014, je tenais à vous apporter les éléments de réponse suivants de la part de la liste Vivons Douai.

**Allez-vous poursuivre la politique de déplacement mise en place par la municipalité sortante, qui limite la place de la voiture en ville (zone 30, stationnement payant limité, pas de traversée possible) ?**

Nous souhaitons poursuivre le développement d'un réseau cohérent et complet de pistes cyclables, en lien avec les associations d'usagers. Nous maintiendrons les zones 30 et le stationnement payant, en l'aménageant si nécessaire pour favoriser le commerce (possibilité pour les commerçants d'offrir du temps supplémentaire).

Nous reverrons progressivement le plan de circulation, pour faciliter l'accès des voitures à des parkings mieux signalisés, puis leur sortie rapide du centre, selon un modèle dit "en trèfle", avec entrée et sortie par les mêmes artères, sans traversée, en suivant des boucles adjacentes au centre.

**Quelle politique à destination des modes actifs pensez-vous mettre en place ?**

Nous veillerons en premier lieu à ce que les modes actifs soit clairement pris en compte dans le nouveau plan de déplacement urbain (PDU) en cours de renégociation.

Nous proposerons la mise en place d'une gestion partenariale de la Maison du Vélo, associant le syndicat des transports, l'office de tourisme et des associations comme Droit d'Vélo.

Outre la poursuite d'une politique de soutien au vélo, nous installerons progressivement des cheminements piétons et vélos balisés : fléchage, temps de trajet vers les points d'intérêt, informations sur la ville...

Nous étudierons un système de livraison dans le centre et à proximité en mode actif.

Nous proposerons une mise en cohérence des initiatives des différentes communes à l'échelle de la CAD, pour le développement de réseaux piétons et vélos cohérents sur le territoire.

**Quels moyens humains consacrez-vous à cette politique ?**

Un adjoint aura en charge la thématique des mobilités et des modes actifs, de manière transversale et sera l'interlocuteur aussi bien du SMTD que du Scot ou des associations d'usagers de différents transports.

La thématique des déplacements en mode actif devra être clairement identifiée et prise en charge au sein du service voirie.

**Quels moyens humains consacrez-vous à cette politique ?**

Nous y consacrerons des moyens au moins équivalents à ceux qui lui sont consacrés actuellement, en tâchant de ne jamais être en dessous du montant par habitant recommandé par la FUB.

**Que pensez-vous des propositions de Droit d'Vélo Douaisis ? Parmi celles-ci, quelles sont celles qui vous semblent importantes et prioritaires ?**

Les propositions de Droit d'Vélo, concrètes et constructives, rejoignent pour une bonne part les réflexions menées au sein de la liste.

L'idée d'un système de location de longue durée de vélos attire notre attention et paraît plus adapté à une agglomération de la taille de la nôtre qu'un système de type V'Lille.

La question de l'aménagement des abords des écoles, collèges et lycées est une proposition tout à fait intéressante, qui permettra de toucher une population plus encline à utiliser le vélo, pour des raisons d'âge et de moyens financiers. Former et habituer nos jeunes dès maintenant aux modes doux les préparera à rester, demain, des cyclistes réguliers.

L'installation de compteurs de cyclistes, enfin, est une idée tout à fait intéressante, qui nous permettra de mieux connaître les usages, les circuits, les horaires de passage des cyclistes dans notre ville.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour poursuivre cet échange de la manière qui vous conviendra.  
Bien cordialement,

**Frédéric Chéreau**  
**pour la liste Vivons Douai !**